

Conseil de Ville - DELEMONT
Groupe CS-POP-Verts

Delémont, le 27 juin 2011

Interpellation

Police locale : enjeux, avenir et moyens ?

Le travail ainsi que la mission de la police locale sont régulièrement l'objet de remarques ou de questions tant de la part de nos concitoyens que des membres du Conseil de Ville. Considérant plusieurs modifications dans l'activité actuelle de la police locale ainsi que des éventuels enjeux en relation avec des décisions à venir, nous aimerions connaître l'avis du Conseil communal sur les sujets suivants :

- La nouvelle organisation des offices de poursuites a accru les tâches de la police locale (distribution des commandements de paiement non retirés à la poste notamment) ; à combien peut-on évaluer ce supplément de travail ?
- Le nouveau code de procédure pénal accroît également le travail de la police ; qu'en est-il pour la police locale ?
- Les effectifs actuels sont-ils suffisants en regard de ces nouvelles missions, tous les postes de travail sont-ils pourvus ?
- La collaboration avec la commune de Courroux ne semble pas entièrement satisfaisante ; quel est l'avis du Conseil communal, cette collaboration est-elle appelée à se poursuivre, des améliorations sont-elles envisagées ?
- D'autres collaborations intercommunales sont-elles prévues, dans le cadre de l'agglomération par exemple, l'idée d'une police d'agglomération a-t-elle déjà été évoquée ?
- Dans le cadre de la réflexion sur la fusion des polices jurassiennes et neuchâteloises, que pense le Conseil communal d'une éventuelle fusion entre polices locales et polices cantonales ?
- La commission de la mairie est-elle associée ou le sera-t-elle à la réflexion concernant ces différents objets ?

Groupe CS-POP-Verts
 Didier Nieoulin

M. d. Chi

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

M. P. J. J. J.

[Signature]